

# ENSEMBLE POUR LA RELANCE DES AGRICULTEURS FRAGILISÉS

- La force d'un réseau de proximité
- La garantie d'être respecté
- Un engagement de tous pour rechercher des solutions adaptées

Une démarche partenariale  
avec le concours de



Comité de  
suivi des  
Agriculteurs



Etre acteur  
de sa propre relance,  
c'est possible...

Appelez le  
**0800 62 00 69**  
(numéro vert)



Conception Pxel - 05 59 77 03 42

DU DIAGNOSTIC A LA RELANCE  
N° VERT : 0800 62 00 69

# ENSEMBLE POUR LA RELANCE DES AGRICULTEURS FRAGILISÉS



Comité de  
suivi des  
Agriculteurs





*Vous rencontrez des difficultés liées à votre exploitation, une baisse de revenus, une situation d'isolement, des problèmes sanitaires...*

- Vous avez envie d'en parler mais vous ne savez pas à qui vous adresser...
- Vous aimeriez que l'on vous écoute, que l'on vous conseille pour trouver des solutions et vous permettre de passer le cap... mais vous ne savez pas comment vous y prendre.

*Ne restez pas seul, prenez contact avec les partenaires de*  
**ENSEMBLE POUR LA RELANCE**  
*DES AGRICULTEURS FRAGILISÉS*

*Une dynamique de réseau pour vous accompagner.*

**ETRE ÉCOUTÉ**

**COMMENT ÇA MARCHÉ ?**

*rien de plus simple,*

*Appelez le*  
**0800 62 00 69**  
*(numéro vert)*

En parler le plus tôt possible c'est :

- Eviter que la situation s'aggrave,
- Un «premier pas» vers une solution,
- Exprimer ses craintes, ses préoccupations, ses interrogations,
- Prendre du recul pour mieux réfléchir avec d'autres sur la recherche des solutions.

*L'accès à ce dispositif est gratuit*

*Vous êtes dans une relation de confiance. Les partenaires du réseau s'engagent à vos côtés et vous garantissent la confidentialité.*

**REBONDIR**

**POUR QUOI FAIRE ?**

- Aidé d'un réseau de proximité, vous allez construire votre projet de relance,
- Vous serez accompagné dans votre démarche par des personnes de confiance que vous aurez choisies, dans votre entourage privé et professionnel, qui enrichiront votre projet de relance de façon concertée.

Concrètement, il peut s'agir :

- d'allègements de charges,
- de conseils technico économiques
- de démarches de prévention et d'accompagnement social
- d'une orientation vers les dispositifs d'aides les plus adaptés
- de formations personnelles...

*Vous êtes acteur de votre propre relance. Les partenaires du réseau vous accompagnent en respectant vos choix.*

**ETRE ACCOMPAGNÉ**